Ligue Régionale d'Escrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
28 JUIN 2025 A NARBONNE

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Approbation du PV de l'AG financière du 27 Février 2025
Point 2 : Rapport moral
Point 3 : Etat des licences et point financier
Point 4 : Rapport des commissions régionales
Point 5 : Rapport sportif et bilan des stages
Point 6 : Règlement Sportif Régional
Point 7 : Aides aux clubs
Point 8 : Questions diverses à adresser à la Ligue avant 20 Juin 2025

Clubs présents (Présidents) et nombre de voix : Narbonne (Marie Line CLAPIER – 6 voix) – Béziers (David PEZET avec pouvoir – 6 voix) – Castelnau Le Lez (Jérémie PONTONNIER – 7 voix) / Castelnaudary (Joël CAQUOT – 6 voix) / Alès (Samuel MALHAUTIER – 6 voix) / Uzège (Géraldine BAUMES – 6 voix) / Limoux (Fabienne DELAUNAY avec pouvoir – 6 voix) / MUC (Vincent GODFRY avec pouvoir – 9 voix) / Perpignan (Julien ROBERT – 7 voix) / Argelès (Jean DUPRE avec pouvoir – 6 voix) / Nîmes SE (Fulcran FEZARD – 7 voix) / Tarbes (Lind DE PAIVA – 7 voix) / Auch ECA (Florian MALHOMME avec pouvoir – 3 voix) / Albi (Vincent MAESTRE avec pouvoir – 6 voix) / Aucamville (Nathalie MEYZIE avec pouvoir – 6 voix) / Castres (Evelyne BOSC – 6 voix) / Grand Cahors (Nathalie BENNE – 3 voix) / Villeneuve Tolosane (Patricia BACCOU – 5 voix) / Plaisance du T (Laurent PELIZZA - 6 voix) / Onet le Château (Gilbert VALLIERE – 4 voix) / Solution Riposte (Dominique HORNUS – 1 voix) / Stade Toulousain Escrime (Anne-Lise TOUYA – 6 voix) / TAC (Jean-Luc TOULOTTE – 6 voix) / TUC (Daniel PALPACUER – 9 voix) / TCMS (J. Claude PRESSEQ – 6 voix) / Montauban EC (J. Baptiste RAULT – 6 voix) / Ramonville (Catherine LE SAUX avec pouvoir – 7 voix) / Villefranche de Rouergue (Fabien MORENO – 3 voix).

Autres Membres présents :

Membres Bureau : Jean-Christian CARRIE / Jean TURA / Cathy LE SAUX / Jérémie PONTONNIER

Clubs Excusés : COUFFOULEUX – LAVAUR – A LA CROISEE DES FERS – BLAGNAC – ST GAUDENS –

La réunion commence à 14h00, avec le pointage des Présidents de Clubs et des personnes assistant à cette assemblée générale titulaires d'un pouvoir pour l'AG ordinaire.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h30, M. CARRIE, Président de la Ligue Régionale d'Escrime Occitanie demande une minute de silence à la mémoire de Maître Eric PARIZEL. Il remercie l'assistance et Anne-Lise TOUYA qui représente le Président de la FFE.

Point 1 : Approbation du PV de l'AG financière du 27 Février 2025

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Financière du 27 Février 2025 est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rapport moral

Le Président de la Ligue lit son rapport moral à l'Assemblée :

Bonjour à tous,

Après notre AG financière du mois de Février qui s'est tenue en visioconférence, je suis ravi de vous retrouver en cette fin de saison sportive pour animer une nouvelle fois notre assemblée générale ordinaire consacrée au bilan sportif de la saison 2024/2025.
Avant toute chose je souhaite adresser mes remerciements et ma gratitude à Marie Line Clapier Présidente du club de Narbonne, qui a pris en charge l'organisation de cette assemblée générale et s'est démultipliée pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Sur le plan de l'animation sportive cette saison a été une nouvelle fois très animée grâce à un calendrier sportif régional très riche dans toutes les armes et dans toutes les catégories d'âge. C'est au total soixante-six compétitions estampillées « circuit régional » qui se sont déroulées en Occitanie, c'est un chiffre important et j'en remercie les organisateurs.
Avec l'appui des commissions d'armes un travail sera effectué pour éliminer quelques scories qui ont pu parfois apparaître. Il faut également ajouter à ce nombre les championnats d'Occitanie d'escrime artistique et de sabre laser.
Il faut bien sûr évoquer également les circuits nationaux se déroulant sur notre sol et en remercier les clubs organisateurs car c'est une aubaine pour l'ensemble de nos licenciés lorsqu'une compétition nationale leur évite de traverser la France afin de pouvoir y participer.
J'adresserai une mention spéciale au club de Rodez qui a organisé la semaine de l'épée, ça n'avait jamais été fait dans cette arme, le pari était risqué mais le club, s'y est lancé et de l'avis unanime ça a été une totale réussite. Je n'oublierai pas les circuits nationaux organisés à Toulouse Tarbes et Muret, ni les championnats de France vétérans de Castelnau le Lez. Un grand merci aux organisateurs à leurs Maîtres d'armes, et aux bénévoles qui sont les maillons de cette réussite.

J'ai noté également le nombre important d'organisations départementales plus tournées vers les petites catégories d'âge et les loisirs qui ont su se glisser habilement dans les dates laissées libres par note calendrier régional.

Un petit mot pour la fête des jeunes d'Occitanie dont c'était la deuxième édition. Malgré la concurrence de la fête des mères le succès a été total et les retours élogieux. J'invite les clubs à motiver les parents de ces jeunes pour venir participer à cette journée qui allie sport et convivialité.

Bravo donc pour ce dynamisme mais je ne vais toutefois pas omettre de rappeler que tout ceci est rendu possible grâce au matériel fourni et renouvelé par la ligue, ce matériel coute cher et bien que je comprenne la lassitude de fin de compétition le matériel défectueux doit être signalé aux armuriers, et les pistes balayées avant d'être roulées. Les clubs candidats à l'organisation de compétition devront s'engager sur ce point dès la saison prochaine.

A cet effet nous venons d'acheter 2 balayeuses électriques qui seront basées à Toulouse et Montpellier, elles seront prêtées avec les pistes et devront être rendues avec la batterie rechargée.
Pour mémoire une piste deux enrouleurs et un appareil c'est 5000 €.

Merci aux commissions d'armes pour leur travail et l'ambiance consensuelle dans laquelle les débats se sont déroulés lorsque c'était nécessaire. Toutes les discutions ont été argumentées et n'ont jamais été prises à la légère. Les rapports des commissions vous ont été transmis avec les documents inhérents à cette AG, ils font l'objet du point 4 de l'ordre du jour, et bien sur les Présidents ou les membres de ces commissions pourront s'ils le souhaitent intervenir directement pour compléter leurs documents ou répondre à vos questions.

La Commission Arbitrage à pleinement rempli sa fonction d'animation et de formation en relation avec la Commission Fédérale. La participation de son Président Hugo Lietar et de notre Vice-Présidente Katy le Saux à nos stages de formation permet d'optimiser encore la qualité de cette formation.
J'exhorte les clubs à former des arbitres, c'est un plus pour les clubs, mais c'est également un plus pour des jeunes qui ne seraient pas forcément attirés par la compétition, mais pourraient par ce biais rester dans le milieu de l'escrime. Face au nombre croissant de compétiteurs il est indispensable d'avoir un nombre suffisant d'arbitres à chaque compétition, et nous allons continuer à appliquer les pénalités pour ceux qui ne respectent pas la règle de 1 arbitre pour quatre tireurs engagés.

Nous avons eu cette année encore un Championnat d'Occitanie de Sabre Laser et une participation au Championnat de France de Saint Gilles Croix de Vie.
Des championnats d'Occitanie d'Escrime Artistique ont également été organisés cette saison qui servaient de support pour une sélection au Championnat de France. Organisés et jugés très sérieusement ces championnats ont permis de constater que le niveau de nos clubs dans ce domaine était en constante progression, chose qui a été confirmée lors des Championnats de France avec le titre remporté par la troupe du MUC dans la catégorie escrime en bataille et la médaille de bronze remportée par le TUC dans la catégorie duel.
Pour la quatrième année la Commission d'Escrime Artistique a organisé ses rencontres régionale cette fois ci dans l'Aveyron à l'abbaye Loc-Dieu à Martiel. Le succès de ces journées est grandissant et suscite chaque année des retours élogieux dans la presse.

La Commission Vétéran voit le nombre de participants à ses compétitions croitre chaque année, généralement ces épreuves se sont assez bien déroulées, mais les organisateurs doivent prendre conscience qu'il s'agit maintenant d'une catégorie à part entière, donnant lieu à des sélections, et techniquement difficiles à gérer.
Par ailleurs le règlement médical plus exigeant dans cette catégorie génère des coûts supplémentaires pour les organisateurs.
A mon avis ces couts devront être compensés par une hausse du montant des engagements mais cette décision sera prise après discussion et accord de la Commission Vétéran.

Parler du règlement médical m'amène bien sûr à vous parler de notre médecin régional Dominique Hornus Dragne que je remercie très chaleureusement pour son écoute et sa disponibilité auprès de tous nos escrimeurs et qui va bien au-delà de don rôle de médecin régional.
Dans ce domaine aussi la saison aura été longue et bien chargée. Dès le mois de septembre nous fêtions les dix ans de Solution Riposte qui connait depuis ses débuts un développement exponentiel.

Présidente fondatrice Dominique continue d'en assurer la formation au creps de Toulouse cette action a été reprise par d'autres disciplines, mais c'est la solution riposte de nos escrimeuses qui reste une référence et un modèle. Pour cette action Dominique a reçu récemment la médaille d'argent du Grand Prix Humanitaire Français.

Une autre action a démarré cette saison qui n'était pas simple à mettre en œuvre et qui n'a pu aboutir que grâce à la ténacité de Dominique c'est l'intervention de notre référent sabre laser Olivier Bousquet à l'hôpital des enfants de Toulouse au service de cancérologie pédiatrique. Cette action a démarré sur la pointe des pieds, mais des petits malades y adhérent et y trouvent du réconfort, et la convention vient d'être renouvelée avec l'hôpital.
C'est déjà pas mal pour une saison, mais pas suffisant pour Dominique.

Elle a donc accepté après les élections fédérales du mois d'Octobre le poste de Médecin Fédéral. Il n'est pas de mon ressort d'évoquer ses missions fédérales. Mais il y a eu très rapidement une décision pour laquelle tous les clubs de France organisateurs de compétitions régionales peuvent lui dire merci c'est la suppression du règlement abscons et inapplicable qui gérait la surveillance médicale des compétitons, remplacé par des directives claires et accessibles pour les clubs. Avec le Vice-Président Jérémie Pontonnier nous l'avions longuement évoqué avec Dominique en amont de sa nomination, elle nous avait promis de la célérité, et comme d'habitude elle a tenu parole merci encore Dominique.

Une autre personne est précieuse et essentielle pour notre ligue il s'agit bien sûr de notre CTS, Maître Magali Carrier comme chaque année nous avons organisé trois stages de regroupement et de formation, un à Castres, un à Onet le Château, un à Béziers et à Tarbes pour les sabreurs. Ce sont à chaque fois une cinquantaine de personnes qui sont concernées c'est un investissement important en termes de préparation et de moyens financiers et humains. Tout ceci est piloté par notre CTS et son équipe technique que l'on doit féliciter pour leur travail et leur Professionnalisme. Membre de droit de l'ensemble de nos commissions Maître Magali Carrier veille au respect des réglementations qui régissent notre discipline. Vous avez bien conscience que son travail est essentiel au bon fonctionnement de notre ligue et je rappellerai pour ceux qui l'ignorent encore que son temps de travail est théoriquement partagé à hauteur de 50% avec la fédération française, mais Je peux vous garantir que son investissement va bien au-delà. Pour toutes ces raisons je remercie vraiment avec beaucoup de reconnaissance Maître Magali Carrier.

Vous allez recevoir dans les prochains jours notre calendrier régional pour vous engager sur l'organisation de nos compétitions je rappelle aux organisateurs qu'il convient d'envoyer le soir même les résultats de la compétition dans un format compatible avec l'extranet fédéral.

Tout au long de la saison Sabine et Katy ont répondu à vos demandes vous avez pu apprécier leur disponibilité et leur professionnalisme je les remercie au nom de tous nos adhérents mais aussi en mon nom propre car c'est un plaisir de travailler avec elles.

Nous entamons cette Olympiade avec une nouvelle équipe à la tête de la fédération, c'était mon souhait, avec une élection en cours de saison il n'était pas possible de chambouler ce qui était déjà engagé, mais les choses avancent, il ne pourra jamais y avoir l'unanimité sur l'ensemble des décisions mais ce qui est important c'est que tout fonctionne dans la clarté.

Un petit mot de remerciements pour finir pour les membres du bureau pour leur aide et leurs conseils avec une mention spéciale pour Fabrice Laquerbe qui a accepté de prendre au pied levé le poste ô combien important de trésorier.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui œuvrent à nos côtés au développement de notre discipline.

Mme Carole Delga Présidente de la région Occitanie
Monsieur Richard Mailhé Président du Cros d'Occitanie
Les Présidents de conseils départementaux et les Maires investis dans notre discipline
Nos partenaires privés Performance MP, Crédit Mutuel, Prieur Sport

Et bien sûr l'ensemble de nos licenciés.
Merci de m'avoir écouté.

Pas de question de la part de l'assistance. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Etat des licences et point financier

Le Trésorier, Fabrice Laquerbe, fait un point d'étape sur la trésorerie qui est satisfaisante, il signale que résultat n'est pas représentatif à ce moment-là de la saison du fait du décalage de la période comptable et sportive. Il recommande toutefois la prudence et rappelle qu'il faudra attendre la reprise de la saison sportive et l'arrivée des nouvelles licences pour avoir une idée plus précise. Il insiste de nouveau sur l'importance d'avoir de la trésorerie d'avance.

Après ce point financier, il nous fait un point sur les licences 2024/2025. Il évoque la progression importante du nombre de licenciés résultant de l'effet incontestable des JO, au 05/06/2025 nous sommes à + 629 licences, nous enregistrons 4071 licences sportives pour cette saison.
Nous pouvons constater une explosion en Haute Garonne, Hérault et le Gard :

- 31 : 325 licences au TUC soit + 68, augmentation dans tous les clubs du département
- 34 : 167 licences au MUC soit + 71, hausse dans tous les autres clubs sauf pour Lunel -2
- 30 : + 76 pour le département

Perte de licences dans l'Aude et les Pyrénées Orientales :

- 11 : -9 licences pour le département, -19 Castelnaudary et +10 Limoux
- 66 : -29 licences pour le département, seul le club 2KPDP en augmentation, Perpignan Roussillon Escrime -26
- 46 : un seul club, -12 licences pour le club de Cahors, pas d'encadrement pour accueillir des enfants, il n'y a donc que des adultes

Le Président de la Ligue prend la parole et souligne que nous avons 657 licences de plus que la saison dernière date à date. Il précise que l'important sera de pérenniser ces licenciés, car nous avons eu au total 1743 nouvelles licences, ce qui signifie qu'il y a eu de nombreux départs par rapport à la saison précédente. Il souligne que sur les 13 départements d'Occitanie 56% des licences sont réparties sur 2 départements.

Point 4 : Rapport des Commissions Régionales

Le Président de la Ligue rappelle que l'ensemble des bilans des Commissions Régionales ont été envoyés aux clubs par mail. (Epée, Fleuret, Sabre, Arbitrage, Vétéran, Artistique, Sabre Laser, Médical). Aucune question dans l'assistance concernant les bilans.

Point 5 : Rapport sportif et bilan des stages

Magali Carrier précise que son bilan a été transmis à tous les clubs par mail il y a quelques jours. Elle ne reviendra sur tous les données traitées dans son bilan, mais uniquement sur les points suivants :

Au niveau du bilan sportif, elle met en avant que les stages M15 se passent toujours dans une bonne dynamique. Elle remercie les membres de l'ETR pour leur grande implication.
Elle précise que la Fête des Jeunes a été correcte avec des résultats un peu en baisse sans que cela soit inquiétant. Elle rappelle les bonnes performances des sabreuses.

Au niveau de la participation sur les TR, elle est satisfaisante sauf au fleuret où on peut constater une baisse chez les M17 et M20.

En cette fin de saison, nous avons obtenu de bons podiums et des titres aux Championnats de France grâce aux résultats des tireurs des clubs de Nîmes, Montauban et Rodez au niveau de l'épée dans les catégories M17, M20 et U23. Même constat pour le club de Tarbes pour le sabre entre les M17 et U23. En ce qui concerne les participations internationales, 2 clubs se distinguent Nîmes et Tarbes avec des sélectionnés en M20 aux Europe et Monde pour Nîmes et Europe et Mondiaux Senior pour Tabes en U23.

Elle souligne cette année la réussite du Championnat de France Vétéran à Castelnau le Lez et le titre du Club du MUC en Escrime Artistique.

Au niveau de la Formation Fédérale (Animateur / Educateur), nous constatons une baisse dans de nombre candidats par rapport aux 3 dernières années, puisque cette saison nous avons eu une quinzaine d'inscrits au total.

Pour l'arbitrage, 20 candidats ont validé leur formation régionale et 40 pour le niveau départemental. Ces chiffres vont augmenter car la Ligue a reçu de nouveaux livrets de suivi d'arbitrage et nous avons donc validé de nouveaux diplômes depuis que mon bilan a été envoyé. (en pièce jointe état du suivi de la formation arbitrage au 28/06/2025).
Malgré les réussites aux diplômes d'arbitrage, il manque encore des arbitres sur les compétitions, il faut donc les pousser, les motiver à officier plus régulièrement et les inciter à aller plus loin dans leur formation jusqu'au niveau national.

Magali Carrier remercie les membres des Commissions qui se rendent disponibles pour les stages et les réunions de travail.

Point 6 : Règlement Sportif

La CTS rappelle les modifications les plus importantes du Règlement Sportif National :

- EIC : Les équipes seront gérées par les ligues. La demande devra être effectuée avant le 15 Novembre à partir des M17. L'équipe pourra être composée de tireurs issus de plusieurs clubs, mais attention les clubs ne pourront pas présenter une équipe club dans la catégorie concernée dans les épreuves par équipe tout au long de la saison Les engagement des EIC seront fait par la Ligue sous le nom EIC LREO
- Wild Card pour les N1 et N2 : les critères seront fixes (voir le RS)
- Equipe Vétéran : l'équipe vétéran est composée de 5 personnes maximum dont 2 remplaçants, V1 et V2 dont au moins un V2. Pour l'équipe Grand Vétéran, 5 personnes maximum, V3et V4 dont au moins un V4
- Classement National : 3 meilleurs résultats régionaux sans limite de participants , en M17 et M20 comme chez les Senior et Vétéran classement tournant.

Dans le cadre de la mise à jour du Règlement Sportif Régional, des réunions avec les membres des Commissions Fleuret et Epée ont eu lieu pour faire évoluer le règlement concernant les formules, les organisations, le nombre de compétitions, et prendre en compte les souhaits des Membres de la Commission dans chaque arme… D'autres réunions sont prévues avec la Commission Arbitrage et Sabre. Le règlement sportif sera modifié pendant l'été et à réception du règlement sportif national, et sera proposé au Comité Directeur courant Septembre.

Magali Carrier informe qu'elle a reçu la semaine dernière le calendrier national.
Le calendrier régional est en cours d'écriture, les clubs pourront prochainement se positionner.

Point 7 : Aides des clubs

Le Président rappelle qu'il n'y a pas de part régionale sur l'affiliation, et il précise que 45% des montants de la part régionale de la licence est redistribuée vers les clubs.

Les dépenses les plus importantes étant l'aide au renouvellement des licences féminines, l'aide matériel aux tireurs et la participation aux stages. Il indique qu'il faudra revoir à la hausse la participation aux frais des stagiaires qui est actuellement de 23%. M. Carrie explique que la saison prochaine il faudra privilégier les lieux d'encadrement le moins onéreux et peut-être orienter différemment certaines aides.

Le Président signale qu'une baisse des aides émanant de l'ANS et de la Région est attendue mais il souhaite trouver des pistes pour maintenir toujours un niveau d'aide important vers les clubs. Des propositions seront présentées en même temps que le règlement sportif régional au prochain Comité Directeur de Septembre.

Point 8 : Questions et informations diverses

En l'absence de questions diverses, le Président demande à l'Assemblée de voter pour l'autoriser à clôturer le compte bancaire que la Ligue possède au Crédit Agricole de Baillargues et qui n'a plus lieu d'être après le décès de Me Eric Parizel.
La proposition est votée et acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

M. Carrie donne à présent la parole à Anne Lise TOUYA, Vice-Présidente de la FFE qui fait un point sur la situation fédérale et répond aux questions de l'assistance.
Point à retenir :
- Augmentation de 3€ de la part fédérale sur la licence
- La FFE travaille actuellement sur la mise en œuvre de politique fédérale avec les projets et les stratégies pour la saison prochaine, en particulier sur la féminisation, la performance et l'inclusion

Les questions étant épuisées, le Président lève la séance et convie l'assistance à un moment de convivialité.

Jean-Christian Carrié

Président de la Ligue Régionale
d'Escrime Occitanie

